

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Madame, Monsieur,
est invité(e) à assister à la séance du Conseil Communal qui se tiendra à la
Maison Communale, le jeudi 27 mars 2025 à 19h30'.

Extrait
du Code de la Démocratie
Locale et de la
Décentralisation

C.D.L.D/L1122-17

Le Conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 27 février 2025.
2. CCCA – Composition – Désignation des conseillers.
3. CECP – Désignation des représentants communaux.
4. Crédialys – Désignation du représentant communal.
5. Mise en place d'un conseil consultatif du bien-être animal (C.C.B.E.A.) – Approbation.
6. AIDE – Convention d'assistance à l'exploitation – Bassin d'orage « Louwet » sis à Fexhe – Avant-projet.
7. Souscription de parts bénéficiaires au sein de l'organisme d'assainissement - Libération de parts AIDE relatives aux travaux d'égouttage.
8. Décret voirie : cession d'emprise – Rue des Tarins à Remicourt.
9. Décret voirie : cession d'emprise – Rue Momelette à Momalle.
10. Communications.

HUIS-CLOS :

11. Comité de Concertation Commune-CAPS – Désignation de deux membres.
12. Dossier d'égouttage de la rue de la Résistance – Acquisition de biens immeubles et constitution de servitude.
13. Intervention dans les frais de stages organisés par le CCR lors de vacances scolaires.
14. Enseignement maternel et primaire communal - Ratification de désignation.

Le 17 février 2025.

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,



Christian VANDERBEMDEN



Luc LHOEST.